



## éditorial

Lorsque fin 1999, notre Conseil Régional d'Ostrobotnie méridionale a proposé d'accueillir l'Assemblée générale de l'ARE à Seinäjoki, capitale de la Région, beaucoup se sont interrogés : "mais il fait si froid et les journées sont si courtes". Oui, c'est ainsi que les choses vont chez nous mais nous sommes habitués à notre climat nordique. En dépit de ces conditions climatiques difficiles, il y a des gens pourvus de talents et satisfaits d'y vivre.

Je souhaite la bienvenue à cette XV<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'ARE qui se tiendra à Seinäjoki début décembre. Nous faisons de notre mieux pour qu'elle soit une réussite d'autant plus que c'est la première Assemblée dans un pays nordique. Nous espérons que vous serez nombreux à venir y participer et à découvrir notre Région, avec ses traditions et modes de vie.

Depuis l'entrée dans l'Union européenne en 1995, la Finlande est un pays régionalisé. Les régions ont maintenant plus de pouvoir et de responsabilités dans la gestion de leurs affaires et les Fonds structurels de l'UE leur permettent de conduire des projets de développement régional.

Comme d'autres régions périphériques de l'UE, nous accordons beaucoup d'importance au développement de nouvelles technologies de communication et de la société d'information. Convaincus qu'il est essentiel, dans le débat sur la Gouvernance en Europe, principal thème de cette Assemblée, de prendre en compte ces développements technologiques et les nouveaux besoins de la société qu'ils engendrent, nous vous convions à en débattre avec nous, en prélude à l'Assemblée.

Et si le temps vous le permet, cette fois après l'Assemblée, venez participer à une démonstration unique intitulée "Dans le froid et dans le noir" qui vous permettra de comprendre comment on fait fonctionner une ville quand il fait froid, il neige et il fait nuit. Une expérience à vivre.

Kyösti Virrankoski

Président du Conseil Régional d'Ostrobotnie Méridionale  
Membre du Parlement Européen

## > Sauvegarder la diversité culturelle régionale en Europe

Lors de la Première Conférence Européenne des Ministres Régionaux de la Culture, organisée par l'Assemblée des Régions d'Europe les 25 & 26 octobre à Nyon (Vaud-CH), les 140 ministres et responsables régionaux de la culture représentant 75 régions d'une vingtaine de pays ont adopté une déclaration en faveur de la sauvegarde de la diversité culturelle régionale en Europe.

Cette Première Conférence Européenne des Ministres Régionaux de la Culture, organisée à l'initiative de la Commission "Culture, Éducation & Formation, Jeunesse, Médias et Sport" de l'ARE, présidée par Liese Prokop, Vice-Ministre Présidente de Niederösterreich-A, a permis aux décideurs régionaux des pays de l'UE, des pays candidats et autres pays européens de débattre des enjeux majeurs en matière de culture en Europe, d'échanger des points de vue notamment avec des créateurs et d'adopter à une large majorité une déclaration commune que l'ARE portera à la connaissance des Institutions concernées.

### Maintenir les financements publics...

Face à la mondialisation de l'économie, les décideurs régionaux ont exprimé les inquiétudes de leurs populations de voir leur identité régionale se diluer et leurs cultures s'affaiblir avec la standardisation qui accompagne ce processus. Ils ont à cet égard souligné le besoin d'une action coordonnée des Régions européennes pour veiller à ce que les négociations dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) n'aboutissent pas à la suppression des cofinancements publics dans le domaine de la culture tant au niveau européen que national, régional et local.

"Pour que l'Europe puisse garder sa diversité et sa pluralité, il est urgent d'inscrire dans

le droit international les compétences législatives et financières des régions en matière de politiques culturelles" - a dit M. Claude Ruey, Conseiller d'État du Canton de Vaud et hôte de cette conférence.

### ...Et le service public audiovisuel

M. Jean-Michel Baer, Directeur de la Culture, des Politiques audiovisuelles et du Sport à la Commission européenne qui s'exprimait au nom de Mme la Commissaire Viviane Reding, a fait part de l'engagement des Institutions européennes dans le cadre d'actuelles négociations de l'OMC afin de préserver la liberté des Régions et des États membres dans le domaine de la culture tout comme celle de l'UE en matière de politiques audiovisuelles, par exemple. Il a également mis l'accent sur la collaboration instaurée avec le Commissaire à la Concurrence, Mario Monti, visant à maintenir le service public audiovisuel dans les Régions et les États membres concernés.

MM. Manuel Tarancon Fandos, Ministre de la Culture et de l'Éducation de la Comunitat Valenciana (E) et Bruno Hosp, Ministre de la Culture de Bozen-Südtirol (I) ont présenté les exemples des politiques culturelles menées dans leurs régions respectives qui visent à préserver leur héritage culturel qui est la base d'une identité régionale affirmée.

### Actualités

Pages 1-2

> "Sauvegarder la diversité culturelle régionale en Europe"

Compte rendu des débats de la Première Conférence des Ministres Régionaux de la Culture - 25 & 26 octobre 2000 - Nyon (CH)

> Principales décisions du Bureau

Page 3

TELEX :

> Élections 2000 - Prolongation pour les candidatures

INTERNET :

> Nouveaux services sur le site web de l'ARE

Page 4

FOCUS :

> 2001, Année européenne des langues  
> Assemblée Générale 2000 Programme

Page 5

En bref

Activités de l'ARE - août à octobre 2000

Page 6

PUBLICATIONS  
AGENDA

> suite

## Respecter les compétences régionales

Les participants ont aussi débattu d'un deuxième enjeu de taille pour les régions que constitue la réforme en cours des Institutions européennes en vue de l'élargissement de l'Union. Parmi les perspectives qui se dessinent figure notamment le passage au vote à la majorité qualifiée dans le domaine de la culture. Sans une délimitation claire du mandat des Institutions européennes, cette modification peut ouvrir la voie à la globalisation des politiques culturelles en Europe et à la centralisation de décisions au niveau européen, aux dépens des compétences régionales notamment. *"Les régions sont le point d'ancrage naturel de la culture séculaire en Europe et de la riche tradition de cultures régionales et sont mieux à même que tout autre échelon de prolonger cette histoire culturelle dans le présent et dans l'avenir, de la développer et de l'encourager, pour et avec les citoyens"* a dit Dr. André F. Moosbrugger (Aargau-CH) en introduction au débat.

## Délimiter la mission des Institutions européennes

Les représentants des régions ont fait partager les craintes de perdre leur autonomie dans ce domaine avec le passage de l'actuel vote à l'unanimité au scrutin majoritaire. *"Dans le cadre de cette réforme, les régions européennes réunies au sein de l'Assemblée des Régions d'Europe doivent œuvrer pour qu'il y ait une définition claire des compétences au niveau européen, basée sur le principe de subsidiarité"* - a plaidé Luc Van den Brande, Président de l'ARE. *"Sans ce préalable, le vote à majorité qualifiée présente le danger de centralisation des politiques culturelles en Europe contraire au principe de subsidiarité, et nous devons nous y opposer"* - a précisé Mme Liese Prokop, Vice-Ministre Présidente de Niederösterreich (A), Présidente de la Commission "Culture, Éducation & Formation, Jeunesse, Médias et Sport" de l'ARE et initiatrice de cette conférence.

## Désétatiser et décentraliser la culture

Les régions des pays fédérés, par exemple, exercent des compétences larges dans le domaine culturel. À cet égard, M. Thomas Oppermann, Ministre de la Science et de la Culture de Niedersachsen (D) a rappelé qu'en Allemagne, les collectivités territoriales

finançaient les politiques culturelles à hauteur de 95 % du budget global. *"Les Länder sont très attachés à cette vision fédéraliste qui a permis de dénationaliser la culture sans toutefois la privatiser, en permettant ainsi de garder des espaces d'expression et de libertés aux citoyens"* - a-t-il ajouté.

## Culture, instrument de la paix en Europe

Les décideurs régionaux comme les représentants de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe ont également insisté sur l'importance du dialogue interculturel interrégional et de la coopération transfrontalière en particulier dans ce domaine en tant qu'instrument de la paix et de la stabilité en Europe. *"En Europe, aucune culture ne doit dominer une autre et les responsables régionaux dans ce domaine doivent être particulièrement attentifs à cet aspect pour que leurs politiques favorisent l'intégration"* - a dit Dr. Paul Huber, de la Chancellerie d'État du Canton de Luzern (CH). M. Raymond Weber, Directeur de la Culture et du Patrimoine Culturel au Conseil de l'Europe, a quant à lui mis en exergue le rôle que les politiques culturelles et la coopération peuvent et doivent jouer dans la prévention des conflits, dans la résorption d'ostracismes et dans une meilleure intégration des minorités et des migrants.

## Importance de la coopération interrégionale

Mme Tuulikki Karjalainen, Vice-Présidente en charge de la culture de Kainuu (FIN) a souligné l'importance de la coopération culturelle avec les pays d'Europe Centrale et Orientale, tout en faisant part des difficultés que sa région rencontrait dans l'utilisation des fonds européens (Interreg et Tacis) pour financer des projets en commun avec la Carélie voisine (RUS) dans le cadre d'Eurorégion récemment créée. D'autres intervenants ont insisté sur le rôle majeur des coopérations culturelles interrégionale et transfrontalière dans l'acceptation du processus de l'élargissement actuel.

## Apport de nouvelles technologies...

Les nouvelles technologies de communication aident au développement du dialogue interculturel et à la meilleure compréhension mutuelle entre les diverses cultures européennes grâce notamment aux échanges

d'expériences. M. Weber du Conseil de l'Europe et M. Taracón Fandos de la Comunitat Valenciana (E) ont avancé à cet égard l'utilité de créer, dans le cadre de l'ARE, un portail culturel ou une plateforme de communication sur Internet qui serait à la fois un observatoire des politiques culturelles régionales et un serveur donnant l'accès à cette multitude d'actions et d'expériences menées par les régions d'Europe.

## ...Et leurs limites

Mme Agnès Maltais, Ministre de la Culture et des Communications du Québec (CA), a mis cependant en garde contre l'idéalisation de l'apport de ces nouveaux modes de communication à la sauvegarde de la diversité culturelle. *"Il ne faut pas confondre les nouvelles technologies et la diversité. Les nouvelles technologies ne garantissent pas la diversité de l'offre. Elles nous garantissent la diversité de modes d'accès à l'offre. Et les responsables de la culture ont pour mission de protéger la diversité de l'offre culturelle, sa qualité et sa beauté, ouverte sur d'autres cultures de notre planète"* - a-t-elle dit.

## Un échange fructueux avec les créateurs

C'est la première fois que les créateurs des diverses régions européennes et des décideurs régionaux en matière de culture ont pu se rencontrer et débattre ensemble. La table ronde qui a réuni Joachim Angerer, Abbé du Monastère Geras (Niederösterreich-A), Dermot Healy, écrivain (Westmeath County-IRL), Gil Jouanard, écrivain (Languedoc-Roussillon-F), André Lamielle, Secrétaire général du Forum international "Junge Chormusik" (Midi-Pyrénées-F) et Tomi Ungerer, écrivain et dessinateur (Alsace-F) a permis de mettre en exergue l'importance de pouvoir puiser dans ses racines et dans ses origines pour créer. Elle a aussi mis l'accent sur le rôle que jouent l'autonomie dans la création artistique et la liberté d'expression à la vitalité démocratique de notre société.

## Contact ARE :

Franz-Josef Stummann et Doris Materne  
fstummann@are-regions-europe.org  
dmaterne@are-regions-europe.org

De nombreux documents dont la Déclaration finale sont disponibles sur le site web de l'ARE :  
<http://www.are-regions-europe.org/commun/A214b4.html>

## > Principales décisions du Bureau de l'ARE

Lors de sa réunion à Nyon (Vaud-CH) le 27 octobre, le Bureau de l'ARE a débattu de la proposition de position sur la Conférence Intergouvernementale formulée par Willi Stächele, Secrétaire d'État de Baden-Württemberg (D) et Président de la Commission "Affaires institutionnelles" de l'ARE.

Conscients qu'il deviendra de plus en plus difficile de prendre des décisions à l'unanimité, la grande majorité des membres du Bureau reconnaît que la prise de décisions à la majorité qualifiée devra s'imposer à l'avenir pour faire avancer le projet européen. Cependant, tant qu'il n'y aura pas une délimitation claire des compétences au niveau européen prenant en compte le principe de subsidiarité, l'unanimité devrait être maintenue pour respecter des prérogatives actuelles nombreuses Régions européennes, notamment en matière de culture, d'éducation et de formation, et favoriser ainsi leur adhésion aux décisions européennes.

### Préparer un après-Nice

Le Bureau de l'ARE estime que cette CIG n'est qu'un premier pas vers une réforme plus approfondie qui prendrait en compte les intérêts de tous les niveaux de Gouvernance en Europe. Il faut qu'une décision de fond soit prise au Conseil européen de Nice, à savoir la poursuite du processus de réformes visant à une simplification des traités, à l'incorporation de la Charte des Droits fondamentaux dans l'édifice des traités constituant l'Europe unie et à une délimitation des compétences complètement nouvelle. Le calendrier et la direction à prendre doivent déjà apparaître clairement dans le résultat de la Conférence intergouvernementale actuelle.

Parmi les principales revendications de l'ARE figurent dans ce cadre :

- la demande d'un statut d'organe de l'Union européenne à part entière pour le Comité des Régions (CdR) et du droit d'ester en justice pour qu'il puisse défendre ses droits propres, ainsi qu'un droit de question de ses membres sur

les affaires à composante régionale ;

- la demande d'un droit propre d'ester en justice auprès de la Cour de Justice des Communautés européennes pour les régions dotées de pouvoirs législatifs.

### Activités en cours des Commissions

Le Bureau a aussi pris connaissance des activités des autres Commissions de l'ARE qui se sont toutes réunies au cours des deux derniers mois ainsi que de ses programmes (Centurio, Université d'été et Eurodyssée).

Il s'est félicité du succès de la Première Conférence Européenne des Ministres Régionaux de la Culture, a approuvé la Déclaration finale sur la sauvegarde de la diversité culturelle régionale en Europe et a invité la Commission "Culture, Éducation et Formation, Jeunesse, Médias, Sport", à reconduire cette initiative dans les années à venir. Mme L. Prokop, Présidente de cette Commission, a fait le rapport de la réunion de la Commission qui s'est tenue trois jours plus tôt à Nyon également. Elle a notamment fait part de nombreux projets établis dans le cadre de sa Sous-Commission Jeunesse tels que, par exemple, le site web spécifique, une université d'été de l'ARE pour la jeunesse...

Le Bureau a aussi pris connaissance des travaux de la "Commission Affaires institutionnelles" et de la Commission "Cohésion sociale, Services sociaux, Santé publique, Emploi", sur la Charte des Droits Fondamentaux qui convergent dans leurs résultats. Le Président Van den Brande a invité les experts des deux Commissions à préparer sur cette base une position commune pour la prochaine Assemblée Générale.

Lors de son rapport sur la réunion de la Commission "Cohésion sociale, Services sociaux, Santé publique, Emploi" (Skellefteå-28-29 sept.), R. Kristoffersen, son Président, a demandé un soutien accru de l'ARE en faveur des pays de l'Europe Centrale et Orientale.

B. Greenslade, Président de la Commission "Politiques régionales, Aménagement du territoire, infrastructures, Environnement, Tourisme", a fait le rapport de la réunion de Tulcea (21-22 sept.) qui a attiré 120 participants. Il a souligné les résultats des travaux sur les perspectives de la politique régionale obtenus grâce au changement des méthodes de travail de la Commission (petits groupes de travail thématiques, communication accrue par courrier électronique, forum sur le site web de l'ARE...).

### Modification des statuts adoptée

Au cours de cette réunion, le Bureau a approuvé le projet de budget 2001 et a pris note d'une nouvelle adhésion (Cahul-MOL) et d'un retrait (Stockholm-S).

Il a adopté la modification des statuts de l'ARE qui vise à élargir la qualité d'observateur, à modifier les modalités d'adhésion ou de retrait des membres et à encourager les membres à appliquer le principe de l'égalité entre hommes et femmes dans le cadre de leur représentation au Bureau. Il a décidé d'élire un second Premier Vice-Président de l'ARE, de modifier la qualité des Présidents des Commissions qui seront désormais élus sur la proposition de celles-ci et qui seront dorénavant automatiquement Vice-Présidents de l'ARE. Le Bureau a également accepté d'ouvrir ses réunions à des personnalités extérieures, notamment des experts.

Le Bureau s'est informé des préparatifs de l'Assemblée Générale à Seinäjoki et notamment de la liste des candidatures et de la procédure des élections (voir encadré ci-dessous). Un compte rendu détaillé peut être consulté par les membres sur l'extranet de l'ARE.

**Contact ARE :** Eric Milesi  
emilesi@are-regions-europe.org



## > Élections 2000 - Prolongation pour les candidatures

Lors de sa prochaine Assemblée Générale les 7 et 8 décembre 2000, l'Assemblée des Régions d'Europe élira, pour un mandat de deux ans, son Président, ses deux Premiers Vice-Présidents, le Vice-Président Trésorier ainsi que les Présidents de ses quatre Commissions. Elle renouvellera également son Bureau politique.

Plusieurs candidatures ont déjà été adressées à l'ARE en ce qui concerne la future Présidence de l'ARE. Pour le Bureau, seuls Allemagne, Danemark, Finlande, Norvège, Pologne, Royaume Uni, Suède et Suisse ont proposé leurs candidats (à l'heure où cette lettre d'information paraît sous presse), c'est à dire 8 États sur 25 représentés au sein de l'ARE.

Le Bureau a décidé de prolonger le dépôt des candidatures jusqu'à début décembre. La préparation effective des prochaines élections aura lieu lors du prochain Bureau le 7 décembre à Seinäjoki (FIN).

**Contact ARE :** Hans De Belder  
h.debelder@are-regions-europe.org

## > Nouveaux services sur le site Web de l'ARE <http://www.are-regions-europe.org>

Depuis le 25 septembre, le Service Presse & Communication a mis en ligne sur le site Web de l'ARE, aujourd'hui trilingue, plusieurs nouveaux services qui visent à mieux faire connaître les Régions d'Europe et à stimuler le développement du dialogue et de la coopération interrégionale, et notamment :

- **"Forum de discussion politique"**

Il permet à tous ceux qui sont investis dans les affaires publiques régionales de prendre part et d'exprimer démocratiquement leurs points de vue dans des débats en cours au niveau européen (<http://www.are-regions-europe.org/FORUM/index.html>). Le forum sur les "Perspectives de l'approche décentralisée de la culture au niveau européen" a permis de lancer cette nouvelle forme de dialogue interrégional et, actuellement, deux autres forums sont ouverts, l'un sur "la politique régionale européenne 2007-2013" et l'autre sur "la nouvelle gouvernance en Europe". En tant que Région membre de l'ARE, vous pouvez aussi être l'instigateur d'un débat en adressant votre demande à la Commission compétente de l'ARE ;

- **"Base de données - Liens européens et interrégionaux"**

Outre l'accès aisé à l'information européenne qu'elle vous offre, cette base constitue la première plate-forme européenne d'échange d'expériences pour les régions d'Europe dans divers domaines de leurs compétences (<http://www.are-regions-europe.org/DATABASE/bddlinks.html>) ;

- **"Bourse de partenariats interrégionaux"**

Son objectif est de faciliter aux acteurs régionaux la recherche de partenaires pour construire des projets de coopération (<http://www.are-regions-europe.org/DATABASE/partnership/index.html>) ;

- **"Base de données de contacts régionaux - Cartes de visite des Régions d'Europe"**

Elle présente près de 300 régions membres de l'ARE (données clefs, atouts, accords de coopération, contacts utiles...) et relie aussi via Internet plus de 200 sites Web régionaux en Europe (<http://www.are-regions-europe.org/VICARDS/index.html>) ;

- **Listes d'abonnement**

Elles permettent aux intéressés d'être régulièrement informés par e-mail des nouveautés du site (<http://www.are-regions-europe.org/COMMUN/whatsnew.html>) et /ou de la sortie de la lettre d'information trimestrielle de l'Assemblée des Régions d'Europe (<http://www.are-regions-europe.org/COMMUN/newsletter.html>).

Pour des Régions et organisations interrégionales membres qui ne disposent pas encore de leurs propres sites Web ou celles qui souhaitent diffuser plus largement l'information sur leurs initiatives d'envergure européenne, parrainées par l'ARE, un espace de communication "Membres de l'ARE" sous la rubrique "Activités en cours" a été mis à disposition (<http://www.are-regions-europe.org/GB/A2/A210.html>).

### Près de 20 000 visiteurs en 1 an

Une campagne de promotion du site auprès des membres, des publics institutionnels et des médias européens est en cours et vous pouvez vous aussi contribuer à le faire connaître en diffusant cette information le plus largement possible dans vos pays, auprès de vos partenaires (organismes socio-professionnels, milieux universitaires, ONG...) et des médias.

Depuis sa mise en place en octobre 1999, le site Web de l'ARE a été visité par près de 20 000 personnes avec des pointes de 150 à 200 visiteurs/jour dans les périodes précédant les réunions de l'ARE. La moyenne est estimée à environ 50 personnes/jour sur cette période et une visite dure environ 12,5 min. Avec le référencement du site sur les moteurs de recherche internationaux qui a débuté cet été, cette fréquentation continuera à augmenter en faisant connaître l'ARE et ses régions membres non seulement en Europe mais aussi sur d'autres continents.

### Réduction de coûts

Le coût de la réalisation du site Web avec les bases de données et de l'extranet s'élève à 40 000 Euros sur deux ans (hors équipements, hébergement, formation et mise à jour de la base de données 4D). Le retour sur l'investissement sera de l'ordre de 3 ans grâce aux économies réalisées sur les frais de copies, d'envois des documents et de téléphone.

Le site est animé et mis à jour régulièrement par le Service Presse & Communication, en collaboration avec les diverses structures et avec l'appui du Service de traduction.

**Contact ARE** : Barbara Skoczylas-Thauront  
[bthauront@are-regions-europe.org](mailto:bthauront@are-regions-europe.org)

## focus

### > 2001 : Année européenne des langues

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont déclaré 2001 Année européenne des langues. Son objectif : mettre en valeur la diversité linguistique en Europe, promouvoir le plurilinguisme et encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie, y compris de celles moins répandues, dans l'esprit de la Charte des langues régionales et minoritaires.

Les régions sont invitées à participer à cette Année en organisant des manifestations et actions au niveau régional. La Commission européenne a alloué un budget de 4,35 millions d'Euros au cofinancement de projets élaborés dans ce cadre (à 50 %).

Pour connaître les critères d'éligibilité et de sélection ainsi que les procédures de soumission et les échéances, veuillez consulter le JOCE/8-09-2000 - Appel à propositions EAC/66/00 ou <http://www.europa.eu.int/comm/education/languages/fr/actions/commactions.html>.

Dans le cadre de la Première Conférence Européenne des Ministres Régionaux de la Culture (Nyon, 25-26 octobre), les participants venus de 75 régions européennes et du Québec (Canada) ont débattu des actions à mener en commun ou individuellement pour contribuer au rayonnement des langues régionales et au respect des langues minoritaires. La Commission "Culture, Éducation & Formation, Jeunesse, Médias et Sport" s'est engagée à organiser, au cours de cette Année, un événement interrégional majeur pour contribuer au succès de cette initiative commune du Conseil de l'Europe et de l'UE.

Elle apportera aussi tout son appui à l'adoption de la Charte des langues régionales et minoritaires par les États membres du Conseil de l'Europe (8 pays sur 41 seulement ont adopté cette Charte à l'heure actuelle).

# > 15<sup>e</sup> Assemblée Générale des Régions d'Europe

7-8 Décembre 2000 - Seinäjoki - Ostrobotnie méridionale (FIN)

**A** l'invitation de la Région d'Ostrobotnie méridionale, la prochaine Assemblée Générale de l'ARE se tiendra à Seinäjoki en Finlande, au centre des congrès Areena. L'accueil des participants sera ouvert dès mercredi 6 décembre dans l'après-midi et le soir même la Région hôte nous convie à la Célébration du Jour de l'Indépendance de la Finlande au Théâtre de la ville. Parmi les événements majeurs de cette Assemblée 2000, les élections des représentants politiques de l'ARE pour un mandat de deux ans et le débat sur les nouvelles formes de Gouvernance en Europe. En voici le projet de programme :

## JEUDI 7 DÉCEMBRE 2000

09h00 - 12h30

Réunion du Bureau (membres du Bureau et leurs collaborateurs)

09h00 - 12h30

Séminaire organisé par la Région d'Ostrobotnie méridionale (autres délégués) à Seinäjoki-sali

12h30 - 13h00

Conférence de presse

13h00 - 14h30

Déjeuner

13h00 - 15h00

Accueil des délégués

15h00 - 20h15

Assemblée Générale

15h00 - 15h30

- Allocution d'ouverture de M. Luc Van den Brande, Président de l'ARE
- Allocution de bienvenue de M. Kyösti Virrankoski, Président du Conseil régional d'Ostrobotnie méridionale et membre du Parlement européen
- Allocution de M. Martti Korhonen, Ministre finlandais chargé des affaires régionales et municipales

15h30 - 16h00

Assemblée Générale extraordinaire

- Modification des Statuts

16h00 - 16h15

Assemblée Générale

- Adoption du projet d'ordre du jour
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 1999
- Rapport sur l'état des adhésions et accueil des nouvelles Régions

16h15 - 16h30

- Compte administratif 1999, Rapport du Commissaire aux comptes et Règlement du programme Pacte

16h30 - 17h00

- Rapport général du Président de l'ARE
- Rapport d'activités du Secrétaire Général

17h30 - 19h00

- Rapports des Présidents des Commissions et Groupes de travail et présentation des résolutions

19h00 - 19h30

- Programme d'activités 2001
- Projet de budget 2001

19h30 - 20h00

Élections

20h00 - 20h15

Allocution du Président et clôture

21h00

Dîner officiel (à l'invitation du Conseil régional d'Ostrobotnie méridionale et de la Ville de Seinäjoki)

## VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2000

09h00 - 13h00

Assemblée Générale (sous la présidence du nouveau Président de l'ARE)

09h00 - 12h00

Débat sur la Gouvernance européenne (Livre Blanc de la Commission européenne en préparation et rôle de l'ARE)

12h30 - 13h00

- Adoption d'une déclaration finale
- Calendrier des réunions
- Allocutions de clôture

13h00 - 13h30

Conférence de presse

13h00 - 14h30

Déjeuner

14h30

Excursions :

Trois visites au choix :

- l'industrie du meuble en Ostrobotnie méridionale (4 heures)
- visite de la ville y compris le centre Aalto (2 heures)
- les services sociaux et de santé à Seinäjoki et sa région (2 heures)

## SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2000

09h00 - 12h00

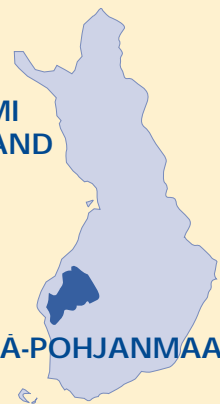
"Dans le froid et le noir"

Ce programme comprendra des informations et une démonstration dans le domaine de l'abattage d'arbres à l'aide d'une machine à haute technologie. Quels sont les besoins particuliers nécessaires au fonctionnement d'une ville lorsqu'il fait froid, noir et qu'il neige ? Comment assurer la marche des activités économiques etc. ?

Contact ARE :

Eric Milesi  
emilesi@are-regions-europe.org

SUOMI  
FINLAND



ETELÄ-POHJANMAA

## > Bienvenue en Etelä-Pohjanmaa

La Région Etelä-Pohjanmaa (Ostrobotnie méridionale), située à l'ouest du pays, est l'une des 20 régions finlandaises. Depuis 1995, date de son adhésion à l'Union européenne, la Finlande a en effet procédé à une réorganisation en profondeur de sa structure, avec notamment l'instauration de la loi sur le développement régional. Les Fédérations régionales nouvellement créées dans ce cadre sont statutairement responsables de la politique et de la planification régionales. Elles représentent les intérêts de leurs régions vis-à-vis de l'administration centrale, en collaboration notamment avec les municipalités. En règle générale, elles veillent à l'épanouissement économique et culturel de leurs régions aussi bien au sein de leur pays qu'à l'étranger.

La Région Etelä-Pohjanmaa poursuit donc elle aussi ce but. Son principal objectif est de valoriser sans cesse l'image de la Région afin d'éviter les migrations de la population, notamment à travers l'augmentation de la compétitivité des entreprises, la croissance de l'emploi, des innovations... Pour la période 2000-2006, Etelä-Pohjanmaa va ainsi investir plus de 340 millions d'Euros. Depuis l'adhésion du pays à l'UE, la Région bénéficie de fonds structurels au titre des Objectifs 2 et 3, ainsi que du programme en faveur du développement régional rural.

Etelä-Pohjanmaa est constituée de 27 municipalités. Elle s'étend sur 14 000 km<sup>2</sup> pour une population de 200 000 habitants, ce qui correspond à environ 4 % du territoire total. Seinäjoki est la capitale et la plus grande ville de la région avec 30 000 habitants. Etelä-Pohjanmaa a la plus forte densité de PME et d'exploitations agricoles du pays. Elle est également un grand pôle universitaire puisque de nombreux centres technologiques et facultés sont répartis à Seinäjoki et dans toute la région. En outre, Seinäjoki possède un grand centre spécialisé dans l'agro-alimentaire.

Outre sa participation active aux travaux de l'ARE depuis 1997, la Région Etelä-Pohjanmaa est également membre de la Coopération Subrégionale des États de la Mer Baltique (BSSSC).



## > Activités ARE : août-octobre 2000

### Rencontre politiques et événements

- Festival des Jeux populaires traditionnels et sports à Jász-Nagykun-Szolnok (H), 19-21/08 ; (Dr Scherer, représentant Mme Prokop, et F. J. Stummann)
- Rencontre avec W. Schwimmer, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et la Commissaire V. Reding (L Prokop, Strasbourg, 5/09)
- Rencontre avec Mme Wulf-Mathies (H. De Belder, Berlin, 14/09)
- Réunion des Secrétaires Généraux CRPM, CCRE et ARE au CdR (Bruxelles, 20/09)
- Coupe d'Europe des Saveurs Régionales (H. De Belder, Limburg, 25-28/09)
- Participation au séminaire "Le processus de Barcelone, 5ème anniversaire, une évaluation" (H. De Belder, Barcelone, 5/10)
- Participation à l'Assemblée Générale de la CRPM (H. De Belder, Florence, 12-13/10)
- Présentation d'un rapport intitulé "L'implication du sommet de Biarritz pour les Régions" dans le cadre d'une réunion du European Policy Centre – EPC (H. De Belder, Bruxelles, 17/10)
- Accueil d'une délégation polonaise conduite par M. Kropiwnicki, Ministre du développement régional et de la construction, au Secrétariat Général de l'ARE (B. Thauront, 18/10)

### Relations avec les membres

- Rencontre avec l'Association des Régions Françaises – ARF (H. De Belder, Paris, 19/09)
- Rencontre avec la délégation du Royaume-Uni (H. De Belder, Londres, 2/10)

### Autres réunions de l'ARE

- Atelier "Directives institutionnelles" de la Commission A (Vilnius, 7/08)
- Présidence (Bruxelles, 8/09)
- Commission C (Tulcea, 22-23/09)
- Commission B (Skellefteå, 28-29/09)
- Commission D (Nyon, 24/10)
- Première Conférence des Ministres Régionaux de la Culture (Nyon, 25-26/10)
- Commission A (Nyon, 26/10)
- Bureau (Nyon, 27/10)

### Programmes

- Université d'été (Vilnius, 6-11/08)
- Centurio : séminaire d'introduction (Bruxelles, 28-29/09).

### Communication & Presse

Lancement de la nouvelle formule du site web de l'ARE fin septembre (voir article page 4) et sa promotion auprès des membres et de tous les publics et partenaires de l'ARE.

Envoi de nombreux communiqués pour toute l'actualité de la rentrée de l'ARE.

Pour obtenir plus d'informations :  
[www.are-regions-europe.org](http://www.are-regions-europe.org)

## Cartes de visite des Régions d'Europe - 2001

Depuis fin septembre, l'annuaire "Cartes de visite des Régions d'Europe" qui contribue à mieux faire connaître les régions membres est disponible sur le site web de l'ARE : [www.are-regions-europe.org/database/vicards/index.html](http://www.are-regions-europe.org/database/vicards/index.html)

Grâce au développement d'un programme spécifique, toutes les mises à jour des contacts effectuées dans la base de données de l'ARE peuvent être aussitôt publiées sur le site web. Pour faciliter ces mises à jour, un formulaire en ligne sera prochainement mis à disposition. Une phase de mise à jour globale de données des "Cartes de visite" sera lancée au cours du premier semestre de l'année prochaine en vue de l'édition de l'annuaire papier en 2001. Ce sera aussi l'occasion d'introduire dans cette publication les nouvelles régions membres.

Comme en 1999, l'édition des "Cartes de visite" sera entièrement financée

par la publicité. Les régions membres qui souhaiteraient prendre part à cette opération peuvent prendre contact directement avec la régie publicitaire Recherches & Communication.

Les régions qui accepteront de soutenir la recherche d'annonceurs sur leur territoire par une lettre de soutien bénéficieront d'une page de publicité gratuite dans cet annuaire. Le tirage prévu est de 3 000 exemplaires qui seront diffusés auprès des régions membres, des publics institutionnels et partenaires de l'ARE ainsi qu'auprès des médias en Europe. Merci d'avance à tous ceux qui accepteront de contribuer à la réussite de ce projet.

**Contact ARE** : Barbara Thauront, Francine Huhardeaux et Catherine Hommel  
[infopresse@are-regions-europe.org](mailto:infopresse@are-regions-europe.org)

**Contact Recherches & Communication** : Max Guez  
Tél : +33 1 55 65 12 12, Fax : +33 1 55 65 12 00,  
E-mail : [r.c.pao@wanadoo.fr](mailto:r.c.pao@wanadoo.fr)

## agenda

### NOVEMBRE

Judi 2  
Conférence "Coopération entre Régions et Grandes Villes d'Europe" 's-Hertogenbosch (NL)

Judi 2 et Vendredi 3  
Conférence "Europe, villes et territoires" (Présidence française de l'UE) Lille (F)

Mercredi 8 à Vendredi 10  
Bureau, Mini session et Commission permanente du CPLRE - Strasbourg (F)

Judi 9  
Conférence "Gouvernance et citoyenneté européenne" du CdR - Lille (F)

Vendredi 10  
Bureau du CdR - Lille (F)

Lundi 13  
Assemblée Générale de RETI - Bruxelles (B)

Lundi 20 et Mardi 21  
Réunion "Coopération interrégionale

dans les Balkans" de la CRPM - Thessaloniki (GR)

Judi 23 et Vendredi 24  
Conférence des Présidents de Régions à pouvoir législatif - CPLRE - Barcelone (E)

### DÉCEMBRE

Judi 7 et Vendredi 8  
Bureau et Assemblée Générale de l'ARE - Seinäjoki (FIN)

Judi 7 à Samedi 9  
Sommet du Conseil européen - Nice (F)

Mardi 12 à Jeudi 14  
Bureau - Session plénière du CdR - Bruxelles (B)

Judi 14 et Vendredi 15  
Réunion "Perspectives de l'élargissement pour les régions des pays candidats en Baltique" de la CRPM - Gdansk (PL)

**Contact ARE** : Francine Huhardeaux  
[infopresse@are-regions-europe.org](mailto:infopresse@are-regions-europe.org)



**ARE en direct - AER on line VRE direkt - Automne 2000**  
Lettre d'information de l'Assemblée des Régions d'Europe

**Directeur de la publication** : Hans De Belder

**Rédacteur en chef** : Barbara Skoczylas-Thauront

**Comité de rédaction** : Stéphane Cools, Francine

Huhardeaux, Stéphanie Lecaux-Poirel, Doris Materne, Eric Milesi, Laura De Rose, Franz-Josef Stummann

**Secrétariat de rédaction** : Barbara Skoczylas-Thauront (version F), Francine Huhardeaux (versions D et GB)

**Traduction** : Juce Evans (GB), Claudia Meschede

et Annette Démaret (D)  
**Conception et mise en page** : Agence Contexte - Strasbourg (F)

**Impression** : OTT - rue Pins - 67310 Wasselonne (F)  
Tirage en trois langues : 4500 ex.  
Reproduction autorisée avec mention de la source

**Novembre 2000**